

environ \$280. Avec la hausse proposée de 7c. l'exemplaire, dans les mêmes conditions, il lui en coûtera \$560.

Monsieur l'Orateur, le coût d'expédition va doubler, ce qui est simplement inacceptable, si l'on considère qu'avec les taux actuels, la plupart des journaux, tant quotidiens qu'hebdomadaires, ont du mal à se financer. Cette loi entraînera la disparition, dans un avenir plus ou moins rapproché, de tous les journaux à distribution gratuite.

Ces mêmes journaux seront obligés de faire de l'annonce ou de publier des pages d'annonces qui seront aussi des pages d'affaires, parce qu'il leur faut se financer de quelque façon. Ceci provoquera la hausse du coût de la vie.

J'aimerais nommer quelques hebdomadaires qui seront affectés par cette mesure: *La Voie métropolitaine* de Sorel, *Le Courrier Riviera* de Sorel, *La Nouvelle Revue* de Granby, *Le Citoyen* d'Asbestos, *L'Écho du Saint-Maurice* de Shawinigan, *Le Nordic* de Baie-Comeau, *L'Avenir* de Farnham, *Le Courrier de Laviolette* de Grand-Mère, *L'Écho de La Tuque* de La Tuque, *Mont-Joli Nouvelles* de Mont-Joli, *Le Rimouskois* de Rimouski, *La Voix de Lotbinière* du comté de Lotbinière, *La Voix des Bois-Francs* de Victoriaville, *La Voix de Shawinigan* de Shawinigan, *le Courrier Sud* de Nicolet, *L'Écho Abitibi* d'Abitibi, *La Frontière* de Rouyn, *Le Journal de Sherbrooke* de Sherbrooke.

Il y a encore une infinité de journaux, à travers le Canada, que je n'ai pas nommés, monsieur l'Orateur. Ces journaux devront plier l'échine et s'enterrer, parce que le ministre des Postes a décidé que son ministère ne devait pas être déficitaire. Cela est inadmissible, à mon sens, et je crois que nous devons y remédier ou étudier encore la situation.

Les hebdomadaires du Canada sont prêts à accepter une certaine hausse du prix d'expédition de leurs journaux, mais certainement pas une augmentation qui doublerait ou triplerait ce prix d'un seul coup. Je dis, monsieur l'Orateur, que c'est tout simplement inadmissible.

Le bill C-116 présentement à l'étude vise à majorer le tarif postal de 20 p. 100 pour les lettres et pour le courrier de première classe; cela peut s'avaler et même se digérer à la longue, mais dans le cas des hebdomadaires à distribution gratuite, l'augmentation des frais serait de 333 p. 100. Est-ce que cela a un peu de bon sens?

Les régions les plus touchées sont surtout les régions rurales qui, comme on le sait, ne sont atteintes, pour la plupart, que par les hebdomadaires. On se plaint souvent du manque d'information qui existe dans certaines

[M. Beaudoin.]

régions rurales du Canada. Croit-on que cette loi va améliorer la situation, monsieur l'Orateur?

Avons-nous le droit de priver un bon pourcentage de notre population canadienne d'information? Est-ce que ce manque d'information formera un peuple conscient de ses responsabilités, conscient aussi de tous les problèmes à solutionner? Qui le renseignera sur les problèmes de l'heure? Qui lui décrira, avec vérité, la situation politique et économique de notre pays? Certains seront portés à penser qu'ils n'auront qu'à écouter la radio. Oui, ils se doivent d'écouter la radio, mais, entendre un seul son de cloche, est-ce vraiment de la démocratie?

Aujourd'hui, la télévision d'État concurrence directement les autres moyens d'information; cette entreprise d'État bénéficie d'avantages énormes. Ses déficits sont comblés à même le budget du gouvernement et, monsieur l'Orateur, que fait ce même gouvernement, par la loi actuelle, pour les hebdomadaires canadiens?

Monsieur l'Orateur, je termine mes observations en disant et en insistant sur le fait que le bill C-116 proposé par l'honorable ministre des Postes entraînera irrémédiablement la mort et la disparition d'un grand nombre de nos hebdomadaires et d'un grand nombre de journaux qui sont, comme je l'ai mentionné plus haut, absolument nécessaires à l'information franche et directe des Canadiens d'aujourd'hui, que l'on ne peut absolument pas contraindre à n'entendre qu'un seul son de cloche au sujet des faits qui se produisent.

L'âme et l'éducation de la nation canadienne ne peuvent absolument pas, selon moi, être faussées par un bill qui veut combler un déficit budgétaire.

Monsieur l'Orateur, je demande au gouvernement de reconsidérer sa décision et de déferer ce bill C-116 au comité permanent.

[Traduction]

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, je tiens à appuyer l'amendement de mon collègue, le député d'Hillsborough (M. Macquarrie), portant que la mesure législative à l'étude soit déferée à un comité de la Chambre pour plus ample examen.

Les efforts déployés par le ministre des Postes (l'honorable M. Kierans) pour faire des économies et moderniser notre service postal sont dignes d'admiration, certes, mais la suppression d'un service public essentiel me paraît un procédé idiot. Malgré mon vif plaisir de voir que le ministre des Postes a cédé aux pressions des députés de ce côté-ci de la